

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « PISCINE »

Samedi 6 juillet 2019 à 11 h

Monsieur le Maire introduit la séance en remerciant les personnes présentes et en expliquant que cette commission a 3 principaux objectifs :

- Partager des informations
- Affirmer que le sujet n'est pas mort
- Être capable de rebondir rapidement

Il rappelle également qu'il n'y aura pas de décision avant la fin du mandat et qu'il n'y a pas de décisions définitives ni dans un sens ni dans l'autre. Il indique qu'un terrain de la Condamine fait l'objet de premières évaluations de qualité de site en effet, il est utile de connaître les capacités du terrain quel que soit le projet.

Il estime qu'il est normal que Crest se mêle du débat en tant que commune représentant la majorité de la population de la Communauté de Communes.

1/ Le nom

Il est proposé d'utiliser désormais le terme piscine. En effet la notion de centre aquatique a pu apporter de la confusion et le souhait est de rester simple.

2/ Le comparatif du reste à charge de différentes piscine

Il est présenté un tableau permettant de comparer le reste à charge de différentes opérations de piscine sur des communes de la Drôme et de l'Ardèche.

Comparaison du reste à charge de projets de piscine					
	Piscine Portes les Valence	Piscine Diabolo	Espace aquatique Linæ Tain L'Hermitage	Centre aquatique d'Aubenas « L'Hippocampe »	Centre aquatique Crest
Description des projets	Intérieur: Deux bassins intérieurs l'un de 25 mètres avec 5 lignes d'eau et un bassin d'apprentissage de 100 m ² Extérieur: 1 solarium minérale et végétal de 1150 m ² une aire de jeux d'eau de 100m ² . Pas de bassin extérieur	Intérieur: Un bassin sportif 25 m, bassin d'apprentissage avec bassin ludique, un espace bien être, un restaurant. Extérieur: plages et un pentagliss. Pas de bassin extérieur	Intérieur: Un bassin sportif, un bassin d'apprentissage et de loisirs, une pataugeoire, un pentagliss, une aire de jeu aquatique, un centre de remise en forme, un espace cafétaria/restauration. Extérieur: des plages minérales et un solarium végétal. Pas de bassin extérieur	Intérieur: Une bassin d'apprentissage et d'aquagym de 150m ² , un bassin sportif (5 couloirs), une plage ludique de 60m ² et un bassin d'apprentissage pour les tout petits, une salle modulable de 60m ² . Extérieur: un solarium végétal de 200m ² . Pas de bassin extérieur	Intérieur: Un bassin sportif de 25 m (6 lignes d'eau), un bassin de détente loisirs et d'apprentissage de 200m ² , une pataugeoire de 80m ² , un espace de remise en forme de 88m ² . Extérieur: un bassin de 25 m (2 lignes d'eau) et de espace jets , une aire de jeu d'eau, 300m ² de terrasse minérales et 1390 m ² de terrasse végétalisée
Surfaces construites	3 512 m ²	3 500m ²	3 550 m ²	2 000 m ²	3 214 m ²
Surfaces extérieures	3 761 m ²			1590 m ²	4 132 m ² (compris bassin)
Coût opération	8 333 333 €HT	11 200 000 €HT	13 000 000 €HT	6 837 000 €HT	11 453 479 €HT
Subventions	2 219 000 €	2 130 000 € (Département)	2 556 000 €	1 960 000 €	5 900 000 € hors CCVD
Reste à charge	6 114 333 €HT soit 73 %		10 444 000 €HT soit 80 %	4 877 000 €HT soit 71 %	5 553 479 €HT soit 48 %

Ce tableau montre que le projet « actuel » est moins coûteux que des projets de piscines uniquement couverte.

3/ Le programme

L'ensemble des participants est plutôt unanime sur le besoin d'une piscine couverte. Le débat tourne plutôt sur la nécessité d'y ajouter un bassin de plein air et un espace bien-être. Ne peut-on pas envisager une piscine qui s'ouvre aux beaux jours ? Les expériences passées ont prouvé que l'entretien de ces piscines est très difficile. Ne peut-on pas envisager un bassin extérieur praticable toute l'année (ex piscine de Luneville) qui a l'avantage d'éliminer en partie les problématiques de sur-ventilation nécessaires à un bassin intérieur mais particulièrement énergivores ? Le débat est ouvert.

Par contre l'idée d'avoir 2 entités une couverte et une découverte à 2 endroits différents semble écartée car cela sera de tout évidence plus coûteux. Il serait également légitime de s'interroger sur la possibilité de couvrir la piscine actuelle. Cependant cela poserait à la fois des questions techniques et de grosses questions quant au stationnement (en effet une partie du stationnement actuel se fait sur des terrains privés)

4/ Besoins

L'apprentissage de la natation pour tous est le principal besoin qui ressort mais certains participants évoquent également l'esprit ludique d'une piscine, l'utilisation pour les personnes handicapées ou âgées ou juste pour celles qui ont plaisir à nager ce qui n'est pas possible dans la Drôme.

5/ Le coûts

Les projets de piscine sont très souvent déficitaires, pourquoi ne pas essayer de trouver des financements privés ? Du mécénat plutôt que des finances publiques? Cependant les tarifs d'entrée doit rester attractif (sous les 3€?). Une solution également afin de « rentabiliser » ce type d'équipement serait des créneaux réservés à des centres de réadaptation ou autre. Il est indispensable d'étudier plus finement les coûts d'exploitation qui sont pour beaucoup dans les déséquilibres financiers.

6/ La gestion

Faut-il une gestion publique ou privée ? La gestion privée permet sans doute de verrouiller les coûts ? Un PPP (Partenariat Public Privé) avait été un temps étudié par la ville de Crest mais la Communauté de Communes n'a pas souhaité poursuivre dans ce sens.

7/ Les lieux

Le terrain actuel ne peut pas complètement être abandonné, une étude est en cours à la Condamine et Monsieur Arnaud revient sur une proposition qu'il a déjà évoquée qui est le terrain à côté de l'espace Soubeyran. Il est donc décidé de réaliser une étude de sol de type G1 sur cet espace également.

En conclusion :

- Il est important de partir de besoins afin d'objectiver puis les confronter aux contraintes financières.
- Il y a parfois de fausses idées, de fausses pistes, des définitions nouvelles doivent émerger.
- Il faut étudier différents sites
- Il est nécessaire de partager des informations (particulièrement sur les coûts de fonctionnement) et de poursuivre la discussion à la rentrée afin de ne pas enterrer le sujet et pouvoir provoquer des discussions utiles.

Il a été indiqué en début de séance qu'une nouvelle commission extra-municipale sera proposée au prochain conseil concernant le suivi de la Tour de Crest.

Fin de la séance à 21h30